

# Module n°1 : Finances pour non financiers en établissement hospitalier (module 1)

## Contexte

---

Sensibiliser les agents de ces établissements aux mécanismes financiers du secteur hospitalier pourrait favoriser une meilleure compréhension de leur part des plans d'économie mis en place.

## Objectifs

---

- Appréhender les dispositions financières et comptables régissant le fonctionnement des établissements hospitaliers publics a) Généralités budgétaires (T2A, MIGAC, CPOM) b) Définition de l'EPRD (découpage des différents types de recettes, éléments à partir desquels construire un budget)
- Identifier les modalités d'approbation des budgets (rôle des autorités de tutelle) - Appréhender les principes de la comptabilité analytique
- Appréhender l'exécution budgétaire (l'engagement, la liquidation, le mandatement, la clôture, le déficit, etc.)
- Identifier les modalités de mise en œuvre d'un plan de retour à l'équilibre (définition, élaboration, approbation, exécution)
- Situer les leviers d'action permettant de générer des économies à l'hôpital et impliquer les agents

## Programme

---

### Introduction

- Budget/ Comptabilité/ Finances **Les recettes d'un établissement hospitalier**
- Quelles sont les recettes d'un établissement hospitalier ?
- Les grands principes budgétaires (T2A, MIGAC, CPOM) **L'EPRD : des recettes permettant de fixer le niveau de dépense de l'établissement**
- Le calendrier budgétaire
- La construction d'un EPRD
- Approbation de l'EPRD
- L'exécution budgétaire (du budget à la comptabilité)
- La clôture de l'exercice comptable et la constatation du résultat **Les différents types de comptabilité**
- La comptabilité générale
- La comptabilité analytique **Les différents types de dépenses d'un établissement hospitalier**
- Les dépenses d'exploitation
- Les dépenses liées aux investissements **Différencier la situation budgétaire et la situation financière de l'établissement**

- Qu'est ce qu'une situation budgétaire dégradée et comment y remédier ?
- Comment faire face à une situation financière fragile **Le plan de retour à l'équilibre (PRE) d'un établissement hospitalier**
- Définir et analyser les causes de la dégradation de la situation
- Alerter les différentes parties prenantes (Interne et externe)
- Analyser les finances de votre établissement
- L'importance des autorités de tarification
- L'implication des équipes
- La mise en œuvre le PRE

**Exercice  
2024**

**Code de formation  
4.11**

**Nature  
AFN**

**Organisé par  
PARTULA CONSULTANTS**

**Durée  
7 heures**

**Typologie  
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**